

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## aire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## die et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

234,99

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1497 Société : RAM

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : MIR DASS Fatima

Date de naissance : 1948

Adresse : Av. Rta El Fessi Résid. Al Qods n° 19

Fés

Tél. : 06 99 98 03 10 Total des frais engagés : 1151,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 10/03/2020

Nom et prénom du malade : Dr. MIR DASS

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Consultation de carrière -

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Fès Le : 03/03/2020

Signature de l'adhérent(e) :

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/11/20	C.S.			DR. S. ABDULLAH ISMAIL ABDELLAH CLINIQUE AL KAWTHAR TOULOUSE - SPAIN TEL: 05 63 94 00 09 INPE: 441201525

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AL KAWTHAR Lot: AL-KAWTHAR FES 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100	10/11/2022	151.20

## ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
DR. S. ABDULLAH ISMAIL ABDELLAH CLINIQUE AL KAWTHAR TOULOUSE - SPAIN TEL: 05 63 94 00 09 INPE: 441201525	28/11/20					11000

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

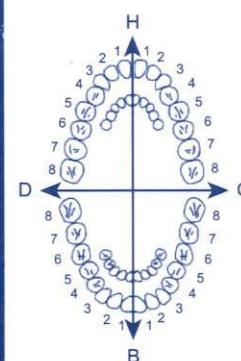
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				CŒFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DEBUT D'EXECUTION FIN D'EXECUTION CŒFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DATE DU DEVIS DATE DE L'EXECUTION

## O.D.F PROTHESES DENTAIRES

### DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553



### [Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EX



# مصحة الكوثر

## CLINIQUE AL KAWTAR

AV. Md El Fassi, Rte Imouzzer FES  
 Tél.: 05 35 61 19 00 - Fax : 05 35 61 19 01 - GSM : 06 61 30 48 82  
 cliniquealkawtar2014@gmail.com  
 cliniquealkawtar@menara.ma



140006610

Medecin Traitant :

Nom :

Prénom :

Nir dass  
Fati ma

Fès le 10.01.2020.

Dr. ALAOUI ISMAILI ABDELLAH  
 OFFICIEL D'OPHTALMOLOGUE  
 G.B.I.S, AV. AHMED CHAWKI - FES  
 Tél: 05.35.94.00.04  
 INPE: 141201525



www.sorin-pharma.com  
 Steripharma  
 PPC: 151.20 dh



URGENCES 24h/24  
 05.35.61.19.00

ISO 9001 - 2015  
 BUREAU VERITAS  
 Certification



Lot Amir N°4, Saada  
Route Ain Chkef km1  
FES  
Tél : 05 35 60 47 07

optic  
SAI

Patente : 14001874  
R.C : 44 986  
IF : 16180675  
ICE : 001752687000065

## FACTURE

N° de Facture	Date de Facture
49	28/2/20

CLIENT
Mr Aïdass Fatima

QTE	DESIGNATIONS	P.U	TOTAL T.T.C
1	Vene purpren 35 myacifue 1.67 expat LR Anti-reflect OD	1000m	1000m

TOTAL T.T.C 1000m

Arrêtée la présente facture à la somme de :

1000 Centimes

Signature



# مصحة الكوثر

## CLINIQUE AL KAWTAR

AV. Md El Fassi, Rte Imouzzer FES

Tél.: 05 35 61 19 00 - Fax : 05 35 61 19 01 - GSM : 06 61 30 48 82  
cliniquealkawtar2014@gmail.com  
cliniquealkawtar@menara.ma



### Medecin Traitant :

Nom : Mirdass

Prénom : Fatima.

### ORDONNANCE

Fès le 10.01.2020

Fatma et une ul

BD + 1 (- 2 à 100°)

OC + 4 (- 1 à 85°)

Add up + 2,5 086

CLINIQUE AL KAWTAR  
Toutes Spécialités  
Av. Md El Fassi Rte Imouzzer - Fès  
Tél : 05 35 61 19 00  
Fax : 05 35 61 19 01

INSTITUT  
AMMIS  
FONCTIONNEL  
HYPOTHYROIDIE  
HYPERTENSION  
DIABETE  
OBESITE

Dr. Alaoui Ismaili Abdellah  
Spécialiste des Maladies  
et Chirurgies des Yeux

URGENCES 24h/24  
05.35.61.19.00

ISO 9001 - 2015  
BUREAU VERITAS  
Certification





# مصحة الكوثر CLINIQUE AL KAWTAR

AV. Md El Fassi, Rte Imouzzer FES  
Tél.: 05 35 61 19 00 - Fax : 05 35 61 19 01 - GSM : 06 61 30 48 82  
cliniquealkawtar2014@gmail.com  
cliniquealkawtar@menara.ma



## Medecin Traitant :

Nom : Nirdass

Prénom : Fatima

Dr. Alaoui Ismaili Abdellah  
Spécialiste des Maladies  
et Chirurgies des Yeux

je suis si gue

que une Nirdass - Fatima  
a été opérée le 16.12.2019.

pour enlever une tumeur de l'œil droit

ce qui a nécessité  
changement

et de yeux

CLINIQUE AL KAWTAR  
Toutes spécialités  
AV. Md El Fassi Rte Imouzzer - Fès  
Tél : 05 35 61 19 00  
Fax : 05 35 61 19 01

Dr. Alaoui Ismaili Abdellah  
Spécialiste des Maladies  
et Chirurgies des Yeux

URGENCES 24h/24  
05.35.61.19.00

ISO 9001 - 2015  
BUREAU VERITAS  
Certification

